J.A. 1211 Genève 2 | www.letemps.ch

LE TEMPS

Multimédia
La pénurie d'adresses IP menace Internet mais soulève peu d'inquiétudes *Page 14*

Air du Temps
Le papier peint redécolle et s'invite dans la dimension artistique *Page 28*

Interview
Les ambitions de Fabian Cancellara. Rencontre au Qatar *Page 24*

KEYSTONE

LUNDI FINANCE

Marchés Pourquoi l'inflation rend les investisseurs frileux. Etat des lieux: 15

Regard d'expert Répondre aux craintes suscitées par le forfait fiscal: 17

Gros plan Private equity et liquidités: 17

Lundi 7 février 2011 | N° 3919 MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE CHF 3.20, France €2.40

La citoyenne suisse a 40 ans

Histoire Le 7 février 1971, les femmes obtenaient le droit de vote

Le 7 février 1971, 621 109 hommes, soit 65,7%, accordaient le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. Douze ans plus tôt, le 1er février 1959, deux hommes sur trois environ l'avaient refusé, même si les cantons romands faisaient œuvre de pionniers. Les Vaudois en accordant aux Vaudoises les mêmes droits politiques sur le plan cantonal en février 1959, et les Neuchâtelois et Genevois faisant de même peu après.

Certaines femmes n'ont pas attendu 71 pour être libres, à l'image d'Iris von Roten, figure méconnue du féminisme suisse. Sa vision libertaire a même effrayé les suffragettes qui lui ont reproché d'avoir fait échouer par ses excès le premier scrutin.

La Suisse a été lente, certes, mais aujourd'hui le Conseil fédéral comprend une majorité de femmes, et les pays voisins s'en étonnent. L'année 2010 a également été marquée par le fait que pour la première fois dans l'histoire helvétique, les trois plus hautes fonctions de l'Etat étaient occupées par des femmes: Doris Leuthard, présidente de la Confédération, Pascale Bruderer du Conseil national et Erika Forster du Conseil des Etats.

Mais cette image reflète-t-elle vraiment la réalité? Six femmes d'âges et de sensibilités politiques différents s'expriment dans nos pages Débats tandis que des jeunes femmes et hommes, nés un 7 février, disent leur vision de l'égalité. ► *Pages 2, 3, 12 et 13*

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Pour que la femme ait voix au chapitre. *Une affiche prône le oui au suffrage féminin lors d'un vote consultatif.*

«L'accès au savoir pour tous»

«Ne laissons pas Google privatiser le rêve des Lumières.» Directeur de la bibliothèque universitaire de Harvard, l'historien **Robert Darnton** plaide pour une bibliothèque numérique accessible à tous et s'inquiète qu'un acteur privé s'empare d'un savoir qui appartient au bien commun. ► *Page 26*

Bush renonce à Genève, où il pourrait être arrêté

L'ancien président des Etats-Unis a préféré annuler sa visite du 12 février à Genève, où il devait faire la promotion de son livre *Instants décisifs* dans un gala de charité. Les organisateurs ont mis en avant des questions de sécurité et des risques de débordements. Une explication qui ne convainc pas les organisations de défense des droits de l'homme. La raison de cette annulation serait plutôt la crainte pour l'ancien locataire de la Maison-Blanche d'être arrêté et menotté. En effet, dans ses Mémoires publiés en novembre dernier, et dans une interview télévisée, **George Bush** reconnaît avoir donné l'autorisation de pratiquer sur des détenus des méthodes d'interrogatoires jugées légales par son administration, mais considérées partout ailleurs comme des formes de torture. Or, la torture est un crime sanctionné par le droit international, quel que soit l'auteur qui s'en rend coupable. A Genève, l'Organisation mondiale contre la torture avait adressé une lettre la semaine dernière à Micheline Calmy-Rey pour lui rappeler ses «obligations». ► *Page 5*

L'essentiel

International
Ben Ali, récit de la fuite
De l'aéroport de Tunis à Djeddah en Arabie saoudite, des témoins racontent le départ précipité du président déchu et de son clan à bord de son Boeing. *Page 5*

Suisse
Dans le dédale des lois
A qui profitent les nouveaux codes? Deux juristes se sont plongés dans l'univers des nouvelles règles de procédure. Impressions. *Page 8*

Eclairages
Une Constitution bien sage
A Genève, l'avant-projet de nouvelle Constitution est en consultation publique. Gauche et droite se déchirent sur une charte qui frappe pourtant par son côté raisonnable et peu inventif. *Page 11*

Culture
Danse, le plaisir et la grâce
La Brésilienne Mayara Magri, 16 ans, a remporté hier la finale du 39e Prix de Lausanne. Palmarès d'une édition marquée par une forte présence masculine. *Page 27*

PUBLICITÉ

Si vous êtes d'avis que votre patrimoine mérite la meilleure attention:

www.wegelin.ch

WEGELIN & CO.
BANQUIERS PRIVÉS DEPUIS 1741

Editorial

Tunisie, Egypte: l'oubli et le sursaut

Par Pierre Veya

Le soulèvement du peuple tunisien, le climat d'insurrection en Egypte sont difficiles à interpréter, tant nous avons été surpris par la rapidité avec laquelle des gouvernements autoritaires ont été ébranlés. Ces régimes donnaient l'illusion d'une sécurité à toute épreuve de la rue et bénéficiaient d'un soutien implicite des pays occidentaux. Les dictatures arabes nous ont valu beaucoup de compromissions dans l'espoir qu'elles nous protégeraient de l'intégrisme musulman et accepteraient de sécuriser notre approvisionnement énergétique. Nous comprenons que cette assurance était surfaite et dangereuse.

Car les peuples qui se révoltent témoignent d'une violence intérieure que nous n'avons pas voulu voir, ni entendre. L'obsession sécuritaire des régimes arabes est devenue illégitime car «ils ont failli à leur devoir de protection des individus», ainsi que l'écrivait avec prémonition (2009) le «Rapport arabe sur le développement humain» des Nations unies. Les Etats protègent d'abord des minorités de classe (armée, police) ou des fidèles associés aux différents leviers du pouvoir. Les économies arabes, à de rares exceptions près, ont régressé ces vingt dernières années. Ainsi, l'Egypte et la Tunisie sont moins industrialisées qu'en 1970 (!) et l'industrie des services (tourisme) génère des plus-values faibles et mal réparties. Leurs dirigeants, qui au lendemain de l'indépendance ont nationalisé de larges pans de l'économie, ont certes lancé de petites réformes mais ils ont surtout maintenu des privilèges et passe-droits qui les assurent d'une rente captive. Les anciennes bourgeoisies ont pour la plupart été détruites et la jeunesse désespère de trouver un emploi décent dans des économies de subsistance. Le malaise social n'a fait que grandir et s'aggraver alors même que le discours politique est discrédité par ceux qui ont fini par oublier les aspirations les plus élémentaires de leur population.

Le danger intégriste existe mais nous manquerions de lucidité et d'intelligence en ne saluant pas à sa juste valeur le sursaut sincère de peuples que le cynisme géopolitique préférait ignorer sous prétexte d'une guerre juste contre l'islamisme. Or, l'histoire nous donne une leçon: les dictatures sont par nature instables et leur défaite la seule issue acceptable, l'unique chemin vers la démocratie dont l'universalité sort grandie par le courage de milliers d'hommes et de femmes en colère. ► *Pages 4, 5*

Le Temps
Pl. de Cornavin 3, CP 2570, 1211 Genève 2
Tél. +4122 888 58 58
Fax +4122 888 58 59

www.letempsarchives.ch
Collections historiques intégrales: ***Journal de Genève, Gazette de Lausanne*** **et** ***Le Nouveau Quotidien***

Index
Avis de décès 10
Bourses 22
Multimédia 14
Pharmacies 10
Toute la météo 14

Pour vous abonner:
www.letemps.ch/abos
00 8000 155 91 92
(appel gratuit)

***Déjeuner avec** Iris von Roten*

Une femme en liberté

La féministe et écrivaine a mis fin à ses jours en 1990, à l'âge de 73 ans, au terme d'une vie riche, audacieuse et tourmentée. Pour fêter les quarante ans du suffrage féminin, elle a accepté de revenir le temps d'un déjeuner et de quelques considérations sur la cause des femmes. Rencontre avec une héroïne mal connue des francophones

Sylvie Arsever

Comment est-elle arrivée? En tout cas, elle est là, une écharpe de shantung irisé savamment nouée autour de ses épaules, pas un cheveu de travers, parfaitement à son aise dans le restaurant iranien du quartier des Pâquis où elle a accepté de me rejoindre – «Le Golestan? C'est sympathique? Pourquoi pas? J'ai toujours rêvé d'aller au Golestan». Elle me détaille sans sourire, les traits harmonieux mais tirés – la vie n'a pas coulé facilement sur cette femme-là. Dans ses yeux clairs flotte un air de moquerie bizarrement rassurant.

Et c'est peu dire que j'ai besoin d'être rassurée: Iris von Roten n'est pas seulement un monument du féminisme suisse; elle n'a pas la réputation d'être particulièrement commode. J'ai entendu parler d'elle pour la première fois à Unterbäch, le village haut-valaisan qui se glorifie d'avoir été le premier à donner aux femmes l'occasion de glisser un bulletin dans une urne. C'était en 1957, pour le vote d'une loi sur la protection civile prévoyant une obligation de servir étendue aux femmes. Le préfet de Rarogne, le catholique-conservateur Peter von Roten, avait joué un rôle déterminant dans l'organisation de ce scrutin m'avait-on expliqué – une action qu'on n'attribuait pas à son parti, fermement opposé à l'émancipation féminine, mais à sa femme, Iris.

L'histoire est un peu plus compliquée. Cinq communes ont décidé, ce 3 mars, de donner aux femmes, qui avaient été nombreuses à demander un peu partout leur inscription sur les listes électorales, l'occasion d'exprimer un avis sur cette question qui les touchait de près: Martigny, Sierre, Lugano, Niederdorf dans le canton de Bâle, et Unterbäch. L'apport de Peter Von Roten a consisté dans l'entrain, dans l'argumentation juridique qui allait permettre à l'avocate vaudoise Antoinette Quinche d'utiliser le refus de tenir compte des résultats pour former un recours – vain – au Tribunal fédéral. Et dans un sens admirable de la communication. Grâce à lui, le village valaisan a vu affluer les correspondants du monde entier. Et est ressorti de l'aventure affublé du beau surnom de Grütli des femmes.

«Les femmes doivent tout réussir: leur vie amoureuse et sexuelle, leur carrière, l'éducation de leurs enfants…»

Quant à Iris… Son rôle dans cette affaire est indéniable mais, lui aussi, complexe. En 1957, la cause des femmes était devenue centrale pour Peter von Roten – au point d'y sacrifier allégrement sa carrière politique. Mais cela faisait une bonne dizaine d'années qu'il s'y était converti – après avoir écrit à Iris, qui lui faisait part de ses opinions suffragistes, qu'il aurait été moins choqué de la savoir morphinomane ou proxénète.

J'aimerais bien sûr l'interroger sur l'amour improbable, passionné et souvent contrarié qui l'a liée à un homme dont la tradition familiale et politique lui était aussi étrangère. Sur les centaines de lettres à travers lesquelles ils ont bataillé, fait la paix et désiré avant de se décider à vivre – par moments – ensemble. Mais je n'ose pas. D'ailleurs, elle est en train de commander, pour moi comme pour elle – «Vous aimez les légumes? C'est parfait!»

Mieux vaut lui parler de son livre, *Frauen im Laufgitter* * – un autre monument, bien éclaboussé à son apparition. Dépeindre les relations entre hommes et femmes comme un rapport de forces constant, le mariage comme un contrat d'exploitation sexuelle et ménagère, le travail comme la seule voie d'émancipation, dénoncer la double morale qui fait de la chasteté une vertu féminine et de l'expérience sexuelle un attrait masculin, prôner l'amour et l'enfantement libre, tout ça dans la Suisse de 1958… Il fallait du courage!

«Dès que j'ai commencé à penser à ce livre, j'ai su qu'il ferait scandale. On m'a accusée comme prévu d'être froide, sans âme, dévoyée. On a mis mes compétences en doute. Des hommes ont écrit que je méritais d'être fessée jusqu'au moment où je reviendrais à la raison, d'autres s'en sont pris à mon mari – il devait être un monstre pour que je puisse écrire tout ça…» Elle balaie ces avanies d'un revers de manche. «La seule chose qui m'a fait mal, la seule, c'est la condamnation dont a cru devoir se fendre l'Alliance des sociétés féminines. On m'a même reproché l'échec de la votation sur le suffrage féminin de mars 1959. Vous vous rendez compte?»

Je soutiens son regard si indigné qu'il en devient captateur. «Et vous êtes sûre que vous n'avez joué aucun rôle? Après tout vous confirmiez les pires menaces des opposants: «si les femmes votent, elles déserteront le foyer, contesteront tout, mettront la bisbille dans la famille…»

Son rire a quelque chose d'implacable. «Les suffragistes pensaient qu'en étant bien sages, elles seraient récompensées. On a vu… Mais pour moi, ce n'était pas un échec. Les Vaudoises, les Genevoises et les Neuchâteloises ont pu voter. La suite allait venir, forcément.»

Elle repose sa fourchette. J'ai l'impression qu'elle n'a fait que mettre un peu de désordre dans les plats qu'on nous a apportés, sans rien manger. J'enchaîne: «Et que pensez-vous de la suite?»

«Vous voulez dire la vie des femmes d'aujourd'hui?» Je hoche la tête en avalant une bouchée d'aubergine – délicieux. «La pilule a changé beaucoup de choses. Je savais que le jour où les femmes disposeraient d'un contraceptif efficace, elles pourraient gagner leur liberté amoureuse. Mais je ne vois pas beaucoup d'égalité autour de moi. Les femmes doivent tout réussir: leur vie amoureuse et sexuelle, leur carrière, l'éducation de leurs enfants… Ce sont elles qui doivent se débrouiller avec toutes les contradictions que cela comporte, au risque de se sentir inadéquates. Les hommes, eux, continuent à avoir la belle vie – ou ce qu'ils croient être la belle vie. Et à dicter les règles.»

Cette fois, je l'ai fâchée. Elle se penche vers moi et répond en détachant chaque mot: «J'ai eu une vie pleine et passionnante, que je vous souhaite. Oui, j'ai choqué. Oui, on s'est moqué de moi. Oui, à un certain moment, j'ai perdu le sommeil. Et non, je n'étais pas facile à vivre. Mais j'ai toujours fait ce que je voulais, sans me mentir. J'ai eu une fille à laquelle j'ai essayé de donner tout ce que je n'avais pas eu. J'ai peint, j'ai voyagé, avec bonheur. Et quand mon corps m'a trop fait souffrir, j'ai réglé mes affaires et je suis partie. Au moment de mon choix.»

Elle joint, si j'ose dire, le geste à la parole. Tout d'un coup, je me retrouve seule devant les plats à peine entamés. Je regarde mes notes. Je trouve mon écriture bizarre, comme rétrécie. Est-ce que j'arriverai à me relire? Je fais signe à la serveuse.

Elle balaie la salle du regard et ajoute: «Et ne croyez pas que les avancées sont uniquement menacées dans les pays musulmans. Il s'agit d'une lutte de pouvoir sans pitié et cela n'a pas changé.»

Je saisis l'occasion: «Vous avez tenté de modifier le rapport de pouvoir dans votre couple. Vous avez mené la vie d'une femme libre de ses choix et de sa vie amoureuse, et laissé la même liberté à votre mari. Finalement, n'avez-vous pas présumé de vos forces? On me dit qu'il a beaucoup plus profité de cette liberté que vous. Et que votre indépendance vous a isolée…»

* *Littéralement,* ***Femmes dans un parc pour enfants.*** *Paru en 1958, réédité en 1959 chez Hallwag, puis en 1991 chez eFeF Verlag, le livre n'a jamais été traduit en français.*
Cette rencontre a également été rendue possible par le livre de Wilfried Meichtry «Verliebte Feinde, Iris und Peter von Roten», Ammann Verlag 2007.

Menu

Fromage frais à la menthe, à l'estragon, aux radis, aux oignons verts
Légumes marinés au vinaigre
Aubergine braisée à l'ail, à la menthe et aux oignons
Feuilles de vigne farcies au riz et aux pois cassés
Olives au concentré de grenade
Deux thés

Prix: 51 francs

Les rendez-vous de la semaine

Lundi

7

Extradition
● La justice britannique doit se prononcer sur la demande d'extradition par la Suède de Julian Assange, fondateur de WikiLeaks.

Etats-Unis
● Le président Barack Obama prononce un discours devant la Chambre de commerce, qui s'est beaucoup mobilisée pour combattre ses initiatives législatives qu'elle juge nuisibles à l'économie.

Libre circulation
● A la veille du déplacement de Micheline Calmy-Rey à Bruxelles, l'Union syndicale suisse demande un renforcement des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Décharges
● Après Bonfol dans le Jura et Kölliken en Argovie, les firmes chimiques et pharmaceutiques bâloises entament l'assainissement d'autres décharges des années 1960, en Alsace, au Letten, à un saut de puce de la frontière avec Bâle-Campagne.

Mardi

8

Bilatérales III

EPA

tion, **Micheline Calmy-Rey**, rencontre les présidents des institutions européennes pour discuter d'un éventuel paquet bilatéral III et des relations institutionnelles entre la Suisse et l'Union européenne.

Aide d'urgence
● Le Fonds monétaire international termine sa visite en Roumanie et annonce ses conclusions sur le déboursement d'une nouvelle tranche de son aide d'urgence.

Douanes
● L'Administration fédérale des douanes convoque la presse à la douane franco-genevoise de Bardonnex pour faire le bilan de ses activités en 2010.

Aménagement
● «La villa individuelle: un modèle dépassé.» Patrimoine Suisse organise un colloque à Berne autour du thème brûlant du mitage du territoire.

Ski alpin
● Début des Mondiaux de Garmisch-Partenkirchen avec, en entrée, le super-G féminin. Le bilan des courses est agendé au

Mercredi

9

Asie
● Pourparlers entre le gouvernement philippin et les rebelles communistes, pour tenter de mettre fin à un conflit qui dure depuis 1969.

Campagne
● Annoncé en chute dans les sondages, le PDC présente sa stratégie en vue des élections fédérales.

Economie verte
● L'Office fédéral de l'environnement publie trois nouvelles études consacrées aux mesures prises par la Confédération pour encourager l'économie verte.

Fiscalité
● Les dirigeants d'economiesuisse et de la Chambre de commerce de Fribourg rencontrent la presse pour s'entretenir des questions fiscales qui opposent la Suisse à l'UE.

Football
● Tandis que l'équipe de Suisse entame son année 2011 par un match amical à Malte, l'Argentine de Messi et le Portugal de Ronaldo se rencontrent au Stade de Genève.

Cinéma
● Le cinéaste américain Darren Aronofsky signe *Black Swan*, thriller bouleversant dans les

Jeudi

10

Grève
● Les fonctionnaires grecs sont appelés par leur centrale syndicale à une grève de 24 heures contre les mesures d'austérité.

Manifestation
● Après les émeutes qui ont fait cinq morts début janvier et plus de 800 blessés, une nouvelle manifestation pour la démocratie est prévue à Alger.

Scène
● Du théâtre en français au Schauspielhaus de Zurich, grâce à *Parole et Guérison* de Christopher Hampton, mis en scène par Didier Long.

Cinéma
● Ouverture de la Berlinale avec le western des frères Coen, *True Grit*.

Vendredi

11

Congrès
● A Milan se tient jusqu'au 13 le congrès du parti Futur et liberté (FLI) créé par le président de la Chambre des députés, Gianfranco Fini, le rival de Silvio Berlusconi.

Bulgarie
● La commissaire européenne Malmström, doit discuter avec les autorités bulgares le report éventuel de l'adhésion de la Bulgarie à l'Espace Schengen de libre circulation des personnes.

Cinéma
● Ouverture du festival Black Movie à Genève: 50 films du «Sud» en 10 jours. Axé sur le cinéma extrême-asiatique, le festival s'ouvre sur le formidable *Mother*, 3e opus du cinéaste coréen Bong Joon-ho.

Concert
● Mélodiste redoutable et auteure il y a deux ans d'un tube planétaire (*New Soul*), la chanteuse franco-israélienne Yael Naim se produit aux Docks de Lausanne.

Samedi

12

Immigration
● Le Parti libéral-radical se réunit en assemblée des délégués à Zurich pour définir sa ligne en matière de politique migratoire.

Dimanche

13

Armes
● Le peuple et les cantons se prononcent sur l'initiative populaire du Parti socialiste sur la

Nucléaire
● Ce n'est qu'un scrutin consultatif, mais il sera significatif. Les électeurs du canton de Berne sont invités à dire s'ils soutiennent ou non le projet de nouvelle centrale nucléaire à **Mühleberg**. Par ailleurs, Nidwald vote sur le stockage de déchets radioactifs.

KEYSTONE

Succession
● Depuis l'élection de la socialiste Simonetta Sommaruga, le canton de Berne n'a plus qu'un conseiller aux Etats, Werner Luginbühl. Quatre candidats sont en lice pour occuper le siège vacant: l'UDC Adrian Amstutz, la socialiste Ursula Wyss, la radicale Christa Markwalder et Marc Jost du PEV. Un second tour sera probablement nécessaire le 6 mars.

UN AGENDA PLUS DÉTAILLÉ
SUR INTERNET
www.letemps.ch

Stéphanie Hüsler

Née le 7 février 1985 à Neuchâtel, avocate

«Quand je suis née, ma mère avait 20 ans. Elle a donc pu voter dès sa majorité (ndlr: la majorité civique a été abaissée à 18 ans en 1996). En tant que juriste, je suis avec intérêt ce qui se passe parce que les lois votées devront être appliquées.

Je regrette le fort taux d'abstention. Les citoyens, hommes ou femmes, ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont de vivre dans une démocratie directe. Je vois plusieurs causes à l'abstention féminine, notamment une éducation encore ancrée dans des valeurs traditionnelles, ou les cours d'éducation civique d'un ennui total. Les objets soumis au vote sont souvent complexes, il est difficile d'en mesurer les conséquences. Par exemple, sur les minarets ou l'imprescriptibilité des crimes sexuels, seuls les juristes se sont inquiétés de leur applicabilité. Lors des débats télévisés, on parle beaucoup des votations, mais de manière superficielle. Il faudrait expliquer l'objet sans entrer tout de suite dans les guerres partisanes et les batailles de chiffres qui embrouillent les esprits.

Ma génération a un grand rôle à jouer dans l'éducation qu'elle va donner à ses enfants. C'est avant tout par l'exemple que les valeurs, notamment l'égalité entre hommes et femmes, sont transmises.»

Flavia Wasserfallen

Née le 7 février 1979 à Berne, élue socialiste au Grand Conseil bernois

«C'est durant mes études en sciences politiques à Berne que j'ai réalisé à quel point le vote féminin était récent. A l'étranger, pendant mes études on m'a toujours parlé avec fascination de ce pays qui dispose de la démocratie directe mais qui s'y est pris si tard pour accorder le droit de vote aux femmes. Quand je regarde des affiches de campagne contre le suffrage féminin, avec leurs arguments absurdes, cela me paraît inimaginable. Mais nous avons eu récemment un Conseiller fédéral (ndlr: Hans-Rudolf Merz, d'Appenzell) venu d'un canton qui a combattu le vote des femmes jusqu'en 1990. Nous ne devons pas l'oublier.

J'ai toujours vécu avec ce droit, et chez moi, l'engagement politique et le partage des tâches étaient une évidence: ma mère était conseillère communale socialiste, et j'ai grandi avec des modèles de femmes fortes, comme ma propre mère, ou Simonetta Sommaruga, que j'admire.

Les femmes ont besoin de comprendre qu'en votant, elles peuvent influencer le cours des choses. Et ces modèles de femmes fortes peuvent les y aider. La majorité féminine au Conseil fédéral n'est qu'une pièce du puzzle. Il faut plus de femmes à des postes clés, dans les banques, les entreprises.

Aujourd'hui, nous n'avancerons pas si nous sommes les seules à nous battre. Les hommes aussi doivent s'engager. Mon compagnon est totalement investi dans l'éducation et le temps passé avec notre petite fille. Cet anniversaire est une chance de voir où nous en sommes, mais il reste beaucoup à faire. Les besoins restent beaucoup plus grands que les possibilités.»

Antonio Hodgers

Né le 7 février 1976 à Buenos Aires (Argentine), conseiller national (Verts/GE)

«C'est à l'école, en cours d'éducation civique, que j'ai appris que le droit de vote avait été accordé si tard aux Suisses. Quand je pense à quel point c'était récent, sans parler de celles qui ne pouvaient toujours pas voter dans certains cantons, cela paraît aberrant.

Palmarès du droit de vote des femmes

1788	Etats-Unis (d'être candidates)
1893	Nouvelle-Zélande
1906	Finlande
1918	Allemagne
	Autriche
	Russie
	Kirghizistan
1920	Albanie
	Etats-Unis (de voter)
1921	Arménie
	Azerbaïdjan
	Géorgie
	Suède
1928	Irlande
	Royaume-Uni
1930	Afrique du Sud (Blancs)
1931	Espagne
1944	France
	Jamaïque
1945	Croatie
	Italie
	Japon
	Sénégal
1945	Slovénie
	Togo
1946	Vietnam
1947	Pakistan
1948	Belgique
	Israël
1950	Haïti
	Inde
1952	Grèce
	Liban
1959	**Echec du premier référendum en Suisse**
	Madagascar
	Tunisie
1962	Algérie
1963	Afghanistan
	Iran
	Maroc
1971	**Suisse**
1990	**Appenzell Rhodes-Intérieures par décision du Tribunal fédéral**
1994	Afrique du Sud (Noirs)
2005	Koweït

Hélène Prince

Née le 7 février 1971 à Lausanne, pédiatre indépendante

«Et voilà qu'Hélène fait son apparition un dimanche à 22h45! Jour historique où le droit de vote lui est accordé, ainsi qu'à sa mère et à sa sœur.» Ces mots, ma mère les a écrits dans mon livre de naissance. Et elle a profité de ce droit dès qu'elle a pu. De mon côté, je devais avoir 10 ans quand j'ai réalisé que c'était si récent…

C'est là que je mesure le chemin parcouru. Je ne suis pas une acharnée de la politique, pas une militante, mais je me tiens informée. Je vote surtout lors des votations fédérales, sur les thèmes de société et ceux qui touchent directement à mon domaine. Sur les armes, j'ai déjà voté.

J'ai été inspirée par ma mère, qui a toujours travaillé, et, lors de

DAVID WAGNIÈRES

Valérie Surdez et ses quatre filles. *«Nous leur apprendrons à connaître leurs droits et à se battre».* FONTAINEMELON, 2 FÉVRIER 2011

Nés un 7 février

Il y a 40 ans, les Suissesses obtenaient le droit de vote. C'était un 7 février. Un anniversaire comme un autre ou un petit pincement de fierté?

Et d'autant plus surprenant pour moi qui venais d'Argentine: ce pays macho a accordé le droit de vote aux femmes en 1947. Les Argentines ont été très marquées par la femme forte et libérée qu'était Evita Perón. D'ailleurs, il y a beaucoup de chansons de tango où c'est la femme qui mène le bal…

Autour de moi, je vois beaucoup de jeunes femmes engagées pour lesquelles la discrimination n'est plus un thème porteur. Elles ont le sentiment que c'est acquis. Il est évident que le féminisme doit se redéfinir, mais elles sous-estiment peut-être ce qui reste à accomplir. La transmission femme-femme est essentielle à mes yeux.

C'est évidemment dommage que tant que de gens et notamment les jeunes, qu'ils soient homme ou femme, se désintéressent de la politique. Depuis la fin de la Guerre froide et l'essor de la globalisation, on a l'impression que la politique ne peut pas régler les problèmes structurels. Du coup, cela n'attire pas les citoyens aux urnes. Mais on peut y voir aussi le signe que les choses vont plutôt bien en Suisse.»

Annik Dubied

Née le 7 février 1971 à Bienne, sociologue

«Ma mère m'a raconté en riant que le résultat de la votation était déjà connu quand je suis arrivée, le dimanche soir, et qu'elle était heureuse d'avoir mis au monde une fille ce jour-là. J'ai un frère aîné, et je n'ai jamais senti de différences de traitement entre nous. L'égalité a toujours été pour moi une évidence, que j'espère transmettre à mon fils, qui a 2 ans. Il m'a fallu prendre mon indépendance pour réaliser les changements survenus; plus que le droit de vote, c'est le fait que les femmes mariées ne pouvaient pas ouvrir de compte en banque sans l'autorisation de leur mari qui m'a frappée. Comme si elles n'étaient pas capables de disposer d'elles-mêmes.

Je vote, mais pour des raisons qui vont au-delà de la question de genre. Je le fais comme je paye mes impôts, parce que je suis citoyenne de ce pays, que je participe à la vie de la collectivité.

Le contexte social et le parcours personnel ont une influence déterminante sur la manière dont femmes extraordinaires qui ont réussi à allier carrière et vie de famille dans un milieu masculin, comme les pédiatres Claire-Lise Fawer ou Judith Hohlfeld. Moi-même, j'ai dû me battre contre cette idée qu'un médecin ne pouvait pas exercer à temps partiel, car cela l'empêcherait de se consacrer totalement à ses patients. J'ai réussi à trouver un équilibre grâce à la maman de jour et à mon mari, qui s'est occupé de nos garçons, qui ont aujourd'hui 9 et 5 ans, quand j'avais des gardes. Mais le manque de structures d'accueil reste criant en Suisse.

Si je revendique le droit des femmes à travailler alors qu'elles ont des enfants, j'admire aussi celles qui sont mères au foyer à temps plein. L'idéal serait que la culpabilité liée au choix n'existe plus.»

Robert Cramer

Né le 7 février 1954 à Amsterdam (Pays-Bas), conseiller aux Etats (Verts/GE)

En 1971, j'approchais de la majorité civique, j'étais déjà engagé politiquement. Je me souviens surtout de l'incongruité de cette impossibilité de voter pour les femmes. Nous avions vécu Mai 68, ce débat apparaissait complètement absurde et archaïque aux yeux de ma génération. Pour ma famille aussi, plutôt conservatrice, le droit de vote allait de soi. C'était d'autant plus aberrant qu'à Genève par exemple, les femmes pouvaient déjà voter sur les plans communal et cantonal.

Que les citoyens et citoyennes choisissent de ne pas voter ne me dérange pas plus que ça. Le droit de vote est, précisément, un droit, et non un devoir. Je suis plus préoccupé par la régression actuelle des valeurs d'égalité. Bien sûr, de grands progrès ont été réalisés sur le plan des droits civiques, du travail notamment, mais nous assistons actuellement à un retour en arrière autour des questions sociales. Voyez ces clips à la limite du porno dans lesquels les filles ne sont que des esclaves sexuelles. Cette opposition entre la sainte et la pute nous ramène au début du XXe siècle! Les femmes ont le droit de vivre une sexualité qui ne soit pas fondée sur des codes de soumission et d'oppression. Leur compublique. Moi-même, j'ai conscience d'avoir eu de la chance, d'avoir grandi dans un univers privilégié, notamment en matière d'égalité des sexes. La jeune génération est confrontée à un avenir difficile et complexe, elle est parfois convaincue que ce qu'elle pourrait dire par son vote ne servirait à rien. Pour les jeunes femmes, c'est aussi très difficile de concevoir que le droit de vote féminin est aussi récent et que les acquis actuels ne vont pas de soi. Dès lors, en parler est utile. C'est par le concret qu'on en vient à la vie politique.»

Valérie Surdez

Née le 7 février 1971 à Boudevilliers (NE), mère au foyer

«Mon arrivée était prévue plus tard, mais le hasard a bien fait les choses!

Ma fille aînée, qui a 7 ans, m'a demandé pourquoi nous allions être dans le journal. J'ai essayé de lui expliquer que parfois, il y a des choses à changer dans le pays et que l'on nous demande notre avis. Je n'ai pas trop le temps de suivre l'actualité, mais mon mari s'informe beaucoup par la télévision et la radio, et nous en discutons ensemble. Si je suis d'accord, il remplit mon bulletin et je le signe, mais j'ai évidemment mon avis. Notamment sur les votations qui concernent directement les femmes. Par exemple, sur le congé maternité, il ne fallait pas qu'il me dise non! C'est vrai que nous sommes très souvent sollicités, et que parfois, l'une ou l'autre votation me passe sous le nez.

Globalement, la situation des femmes s'est améliorée, mais il reste encore des inégalités, notamment au niveau des salaires. Avec l'Office fédéral de la statistique, j'avais un employeur en or, très conciliant sur les temps partiels. A la naissance de ma première fille, je suis passée à 50%, puis à 40% pour la deuxième, qui a maintenant 5 ans. Mais quand les jumelles sont arrivées, j'ai arrêté. Je dois trouver l'équilibre entre mon bien-être personnel et celui de la famille. C'est très compliqué de s'organiser pour la garde et de s'y retrouver financièrement. J'ai envie de profiter de mes filles. Elles grandissent si vite. Nous leur apprendrons à connaître leurs droits et à se battre. A ne pas se laisser faire.»

Sabine Ratzenberger

Née le 7 février 1965, double nationalité, ressources humaines

C'est vous qui m'apprenez que cela ne fait que 40 ans que les Suissesses peuvent voter.

Je ne suis pas d'origine suisse, mais uruguayenne et française, et je vis en France voisine. Mais j'ai acquis la nationalité helvétique par mariage et je peux voter par correspondance. Il m'arrive donc de me prononcer sur des sujets que j'estime importants, notamment sur l'adhésion de la Suisse à l'UE, ou qui sont liés à ma profession, par exemple sur les assurances sociales. De toute façon, je pense qu'il y a trop de votations, sur trop de sujets. Est-ce réellement nécessaire?

Quant au taux d'abstention chez les femmes, je pense qu'il faut toujours du temps pour assimiler les changements et ancrer les habitudes dans les mentalités.

Propos recueillis par Albertine Bourget

A propos d'égalité

▶ Ce soir, au cinéma Capitole de Lausanne, on fête les 40 ans du droit de vote et les 20 ans du Bureau vaudois de l'égalité, avec l'avant-première de *We Want Sex*, comédie anglaise de Nigel Cole qui raconte le combat des ouvrières de l'usine Ford de Dagenham en Angleterre en 1968.
▶ En première partie, des extraits du *Ciné-Journal suisse* de 1945 à 1975
▶ Pour soumettre vos idées allez sur *info.befh(at)vd.ch*
▶ De son côté, Genève organise un grand sondage autour de l'égalité avec son questionnaire mis en ligne sur *www.ca-vous-est-egal.ch*. 1294 femmes et 369 hommes y ont répondu. Les résultats seront communiqués le 14 mai 2011, dans le cadre de «30 ans d'égalité ça vous est égal?» au Théâtre Forum Meyrin. **LT**

Malgré l'augmentation du nombre des élues, l'image du pouvoir reste associée au masculin

Silvia Ricci Lempen, écrivaine et journaliste, reconnaît que les femmes progressent en représentativité sur l'échiquier politique, mais fait remarquer que les mentalités sont beaucoup plus longues à évoluer. En témoigne la chasse des partis aux têtes pensantes... du sexe dit «fort»

En vue des prochaines élections fédérales, les partis se démènent pour mettre sur leurs listes des personnalités «de la société civile», des gens ayant fait la preuve de leur charisme, de leur rayonnement et de leur leadership ailleurs que dans le champ confiné de la politique. Les socialistes pourront compter sur des poids lourds tels que Martina Killias, la célèbre criminologue, ou Jacotte de Haller, la présidente pugnace des médecins suisses. Chez les radicaux-libéraux, il y a pléthore de stars: Pierrine Keller, directrice adulée de l'Ecole d'art cantonale vaudoise, Thierrinette Carrel, la chirurgienne cardiaque qui a sauvé la vie à Hans Rudolf Merz, ou encore la vibrionnante journaliste Fatima Derder. Quant au PDC, il espère bien mettre la main sur Claudine Béglé, la très médiatisée ex-présidente de la Poste.

Ironie mal placée, rétorquera-t-on, dans un pays où le parlement se féminise gentiment, et où une vraie Micheline, une vraie Simonetta, une vraie Doris et une vraie Eveline sont actuellement majoritaires au Conseil fédéral. Seulement voilà, les chiffres ne disent pas tout sur l'état de la question du sexe du pouvoir. Les chiffres évoluent, tant bien que mal (au Conseil des Etats les femmes piétinent à 20%), mais l'imaginaire est beaucoup plus lent à la manœuvre, or c'est lui qui commande les choix informels, la légitimation réciproque entre pairs, l'attribution tacite de l'influence et du prestige. Et dans l'imaginaire des chefs de partis, d'une bonne partie de l'opinion et des principaux intéressés, rien ne vaut, encore et toujours, le bon vieux mâle alpha.

Ce n'est qu'un petit exemple, fourni par l'actualité, d'une réalité que personne n'a envie de regarder en face, dans notre actuel climat candidement égalitaire: à savoir que, malgré les progrès statistiques, la symbolique du pouvoir reste associée au masculin. Rien d'étonnant à cela, car l'exclusion des femmes – formellement corrigée par l'accès au droit de vote – fait partie du programme de base de nos «démocraties».

En 1935, en réponse à l'une des nombreuses tentatives des militantes suffragistes pour faire reconnaître les femmes comme citoyennes à part entière, le Conseil d'Etat français dévoila le pot aux roses. Il est vrai, reconnut-il dans un arrêt, qu'aucune loi n'interdit explicitement aux femmes de voter. Tout simplement, expliqua avec une désarmante sincérité l'auguste instance, «le législateur n'avait pas pensé aux femmes».

Ne pas penser à la moitié de la population quand on instaure le soi-disant «suffrage universel», il faut le faire, et pourtant c'est ce qui s'est fait le plus naturellement du monde dans toutes nos «démocraties» occidentales, y compris en Suisse. «Tous les Suisses sont égaux devant la loi», stipulait déjà la Constitution de 1848. Que cette

Tout simplement, «le législateur n'avait pas pensé aux femmes»

égalité ne concernait pas les femmes était sous-entendu et tellement évident que le premier travail des suffragistes a été de faire admettre qu'on pouvait en discuter.

Les régimes politiques modernes instaurés au XIXe siècle, dont les nôtres sont les héritiers directs, étaient fondés sur une division rigide des rôles sexuels – dictée, estimait-on, par la nature: aux hommes la sphère publique, aux femmes la sphère privée (sous l'autorité d'un père ou d'un mari). Le confinement des femmes dans la sphère privée était une condition indispensable pour que les hommes puissent jouer leur rôle de citoyens. Qui préparera le repas du dimanche si Madame et Monsieur vont tous les deux au local de vote? se demandait sans rire, encore en 1945, un politicien conservateur schwyzois. Par-delà le grotesque de l'anecdote, cet argument renvoie à l'idée beaucoup plus générale, désormais démontrée par les théoriciennes féministes, que la non-citoyenneté de principe des femmes n'était nullement un défaut du système, mais bien ce qui permettait au système de fonctionner.

Que s'est-il passé quand les femmes ont accédé aux droits civiques? A-t-on pris conscience qu'il fallait refondre le système, faire éclater la division des rôles sexuels? Déboulonner le privilège des hommes leur permettant de se défausser sur l'autre sexe de tout un pan de l'existence humaine? Bref, bouleverser radicalement les règles du jeu social? Bien sûr que non, on a fait semblant de croire que tout pourrait continuer comme avant, avec simplement le double de citoyens. Certains partis ont pris des mesures stratégiques – telles que des listes paritaires ou séparées par sexe – pour améliorer les chances des femmes d'être élues. Mais on attend toujours la critique d'un ordre «démocratiques» historiquement basé sur l'imposture d'une rassurante «complémentarité».

Alors, oui, les femmes progressent en politique, et il arrive même qu'on reconnaisse leurs mérites. Mais chaque fois que l'inconscient collectif se lâche – comme quand les partis partent à la pêche hors du sérail, ou que les médias cherchent des têtes pensantes pour disserter sur l'avenir du pays – ce qui resurgit, ce sont les représentations du temps où il allait de soi de les oublier.

www.silviariccilempen.ch

Le danger de la dérive sentimentale

Suzette Sandoz, ex-conseillère nationale libérale, souligne les dangers de l'instrumentalisation politique

1959: avec 12 ans d'avance sur les citoyens suisses, les Vaudois accordent le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. J'avais alors 17 ans. La majorité politique était encore fixée à 20 ans. C'est dire que je ne me sentais pas vraiment concernée, d'autant moins que je préparais la première partie de l'examen de maturité fédérale et que cela laissait peu de temps pour des préoccupations annexes. Et puis, j'avais la chance d'avoir des parents très larges d'idée qui soutenaient pleinement mes projets d'étudier le droit.

Douze ans d'exercice du droit de vote et d'éligibilité des femmes n'ayant pas conduit le canton de Vaud au bord de l'anarchie ni de la débâcle, son expérience fédéraliste rassurante a certainement contribué au succès fédéral de 1971 commémoré aujourd'hui.

Le terrorisme intellectuel se développe allègrement, menaçant la liberté d'opinion

Les études de droit me permirent d'aborder la notion de droits politiques avec une certaine objectivité. Dès lors, la réflexion allait primer le sentiment: la transformation de l'Etat gendarme – essentiellement responsable de l'armée et de la police – en Etat providence – chargé de toutes sortes de tâches sociales – rendait logique l'accès des femmes aux droits politiques. En outre, la dernière guerre avait mis en évidence la capacité des femmes à gérer toutes les catégories d'affaires. Certes, des pionnières s'étaient battues pour acquérir ces droits politiques, mais la réalité même justifiait ce résultat. Et puis, des femmes accédaient depuis plusieurs années aux études supérieures, commençaient à exercer différentes professions, les familles devenaient moins nombreuses, le ménage était allégé par la technologie, tout concourait à favoriser une émancipation croissante des femmes. L'accès aux droits politiques marquait une étape.

Très vite, cependant, quatre dangers me sont apparus, qui menaçaient – et menacent toujours – la liberté et l'égalité citoyennes. Il s'agit de la récupération et de l'utilisation des femmes par les partis politiques et des partis politiques par certaines femmes, de la dérive sentimentale, du totalitarisme utilitaire et de l'égalitarisme primaire.

Les partis politiques ont d'emblée compris l'avantage qu'ils peuvent tirer des candidatures féminines; c'est à qui mettra le plus de femmes sur ses listes. Par chance pour les élus masculins, il y a ainsi des sièges supplémentaires à gagner et puis les candidates ne sont généralement pas très nombreuses. Mais il faut aussi reconnaître que celles qui se sont lancées, dans tous les partis, ont fait preuve de courage, parfois couronné de succès. Bientôt conscientes de cette récupération partisane, des femmes ont commencé à exiger des listes femmes et des quotas: un mal répond à un mal.

On dit les femmes plus sentimentales que les hommes. Il faut donc jouer sur cette corde pour attirer les femmes dans les partis à fibre prétendument sociale. Il n'est pas exclu que l'entrée des femmes en politique ait incité des partis – même inconsciemment – à pratiquer une politique de moins en moins rationnelle et à favoriser la dérive sentimentale.

Il est devenu à la mode, afin d'assurer l'élection de femmes, de prétendre que «toutes les femmes» pensent ceci, veulent cela. Bref! Le terrorisme intellectuel se développe allègrement, menaçant la liberté d'opinion. Qui ne «vote pas femme» trahit la «cause des femmes».

Enfin, l'égalitarisme, déviance arithmétique de l'égalité, a conduit aux mesures incitatives (argent payé aux universités pour qu'elles nomment des femmes, quotas de nomination, passe-droit d'examens professionnels), négation de la valeur de la personne comme telle, réduite à son sexe.

Des dangers semblables ont toujours existé car ils sont liés à une conception de la politique en tant que pouvoir plutôt que service à la communauté, mais ils ont été mis en évidence depuis l'accès des femmes aux droits politiques. Puisqu'on les connaît, ne pourrait-on chercher finalement à les éviter? Ce serait un vrai projet démocratique pour les citoyens, femmes et hommes.

La Suisse en retard sur le vote des femmes? Détrompez-vous

Corina Casanova, chancelière de la Confédération, estime que l'accès des citoyennes au suffrage est à replacer dans l'histoire longue de l'avènement de la démocratie

Dans toute la Suisse on célèbre ces jours-ci l'introduction du droit de vote des femmes, survenue il y a 40 ans. A cette époque – et depuis lors – la Suisse a été vertement moquée et critiquée pour avoir si longtemps tardé à octroyer ce droit. On n'a cessé de répéter que la Suisse est l'un des derniers pays au monde à avoir accordé l'égalité de traitement politique aux femmes. Les Suisses des époques antérieures passent ainsi collectivement et implicitement pour des hommes des cavernes.

Cette façon de voir est trompeuse. La France, par exemple, malgré sa devise «Liberté, Egalité, Fraternité», n'a introduit le droit de vote des femmes qu'en 1944, soit seulement 27 ans plus tôt. Pour peu que l'évolution de la démocratie soit placée dans une perspective à long terme, le «retard» de la Suisse ne revêt guère qu'un caractère anecdotique.

Les premiers essais de «gouvernement par le peuple» ont eu lieu dans l'Antiquité. Seuls les «hommes libres», qui possédaient des terres, des esclaves et du bétail et payaient donc des impôts, y jouissaient toutefois de droits participatifs et électoraux. Le système reposait sur l'esclavage. Les femmes étaient exclues des procédures démocratiques.

Il n'en demeure pas moins que la structure problématique de cette forme de démocratie faisait déjà l'objet de discussions chez les Anciens. Ainsi au IVe siècle avant notre ère, dans une comédie caustique intitulée *L'Assemblée des femmes*, Aristophane faisait-il rire en mettant en scène le noyautage de l'assemblée populaire par les femmes, qui, après s'être attaché des barbes postiches, proclamaient: «Osons l'acte d'audace qui nous permettra de prendre en main les affaires de la Ville et de rendre service à l'Etat.» Pour préserver la collectivité, elles se proposent de prendre la relève des hommes, vus comme incapables, corrompus ou ivrognes: «Si vous m'en croyez, vous pouvez encore être sauvés. Je dis qu'il nous faut remettre le gouvernement aux mains des femmes.» De toute évidence, Aristophane caresse l'idée apparemment très répandue qu'un transfert du pouvoir aux femmes signifierait un changement de paradigme, qui ferait passer le bien commun avant les intérêts particuliers.

Les siècles suivants n'apporteront aucun changement fondamental aux conditions d'exercice de la démocratie: seul un petit groupe d'hommes disposant de biens fonciers et d'une fortune substantielle peuvent prétendre au droit de vote. Ce que les auteurs de l'Antiquité entendaient par «démocratie» n'était que le gouvernement par une élite, à proprement parler une aristocratie ou une oligarchie.

Même après que les restrictions à l'exercice du droit de suffrage ont été levées en maints endroits à l'orée du XIXe siècle, ce qui a entraîné une croissance exponentielle du nombre des bénéficiaires du droit de vote, la participation du «peuple» n'a été qu'un euphémisme pour désigner une procédure élitaire. A titre d'exemple, seuls 18 000 habitants sur 550 000 ont pu participer aux premières élections municipales de Vienne, proclamées en novembre 1860 et évoquées avec

Aristophane pensait qu'un Etat aux mains des femmes ferait passer le bien commun avant les intérêts personnels

beaucoup d'enthousiasme dans la fanfare introductive à la valse op. 250 de Johann Strauss, dite des «Elections». Lors du premier scrutin politique organisé en Italie, également en 1860, moins de 2% des 26 millions d'Italiens bénéficiaient du droit de vote, et moins de 1% en a fait usage. Après la chute des Etats pontificaux en 1870, une série de bulles papales promulguées entre 1875 et 1905 ont interdit aux catholiques italiens de participer aux élections parlementaires, sous peine d'excommunication. Ensuite, la participation aux premières élections nationales de l'Italie réunifiée s'est élevée à 7144 hommes adultes au total dans la province du Latium (territoire des anciens Etats pontificaux), soit quelque 3% de la population masculine.

L'essor de la participation aux processus démocratiques depuis ce temps-là est dû dans de nombreux Etats à une meilleure instruction de la population générale. Ce sont toutefois les hommes qui ont été les premiers bénéficiaires de cette évolution. Les voix qui se sont élevées pour réclamer l'accès des femmes aux études et à l'exercice des droits participatifs démocratiques sont longtemps restées ignorées. Le changement n'est intervenu que lorsque de profonds bouleversements ont secoué les Etats. Il est souvent à la suite de guerres. Il est étonnant de constater que outre Etats sur cinq ont accordé le droit de vote aux femmes après des accès de violence collective et des effusions de sang. Deux tiers environ des Etats souverains ont introduit le suffrage féminin immédiatement après une guerre mondiale ou une guerre civile, ainsi l'Allemagne en 1918, l'Italie en 1945 et la Grèce en 1952. En règle générale, le droit de vote des femmes s'est donc imposé après un épisode sanglant, lorsque le cri de «Plus jamais ça!» a retenti et que les femmes se sont rendues indispensables. Chargées de mettre au monde et d'élever les nouvelles générations de citoyens et de citoyennes, elles ont aussi paru les mandataires les plus crédibles quand il s'est agi de reconstruire la société et l'Etat. En d'autres termes, ce n'est que depuis quelques décennies que les démocraties peuvent se prévaloir à juste titre d'incarner la «souveraineté du peuple».

La démocratisation est un processus long et lent. Le droit de vote des femmes est un rameau tardif de l'arbre de la démocratie. En Suisse, la difficulté d'accès aux filières de formation et l'introduction précoce du droit de vote général pour les hommes ont constitué autant d'obstacles supplémentaires sur la voie du suffrage féminin: pour l'introduire il a fallu convaincre non seulement une élite, mais la majorité des Suisses de sexe masculin âgés de 20 ans et plus, qu'une démocratie dans laquelle les femmes n'ont pas le droit de vote est une démocratie incomplète. La Suisse peut donc être fière de ce que le combat de longue haleine en faveur du droit de vote des femmes a pu être remporté par un travail de persuasion, sans recours à la violence.

La politique est, et doit rester asexuée

Fabienne Despot, députée UDC vaudoise, médite sur le chemin parcouru en 40 ans. A ses yeux, l'accession des femmes au pouvoir est spécifique à notre société

L'introduction du suffrage féminin est-elle considérée en Suisse comme un événement? A travers la lunette de ce début de XXIe siècle, il n'y paraît point, tant la démarche semble naturelle, fondée, logique. A tel point naturelle que l'on s'étonne presque d'en faire un sujet de discussion. Les difficiles combats menés par nos aïeules pour l'obtenir n'ont laissé que quelques traces lointaines dans nos mémoires pas encore cinquantenaires. Et voilà que nous cherchons les raisons qui ont incité nos mâles ancêtres à s'opposer par deux fois, avant de l'accepter haut la main, à ce que leurs femmes, mères et filles deviennent citoyennes à part entière.

Il fallait que l'eau coule sous les ponts, qu'une nouvelle génération, caressée par le vent de 68, prenne les commandes du pays, que les mentalités évoluent. L'inertie des Occidentaux trouvait ses origines bien au-delà des Grecs qui avaient assigné le domaine privé aux femmes, le public aux hommes. Notre peuple de montagnards n'avait pas subi de plein fouet les chamboulements de la Deuxième Guerre mondiale et s'était encore moins préparé à ceux d'après-guerre et à l'acceptation du suffrage féminin. La Suisse fut une élève tardive.

Qu'a provoqué cette cascade qui se fond aujourd'hui en un lac tranquille? Ces peurs de destruction de la famille, de masculinisation de la femme étaient-elles justifiées? Les rapports de force entre gauche et droite ont-ils été modifiés? En fait, la famille s'est peu à peu délitée, mais il serait bien injuste d'en faire porter la culpabilité sur le suffrage féminin. La politique est asexuée, comme la science, et il est faux de croire que les femmes prennent des décisions politiques avec plus de sensibilité sociale, ou moins de sensibilité militaire, même s'il leur arrive d'aborder un problème sous un angle original. L'analyse des résultats de votation le démontre sur des sujets que l'on pourrait qualifier de typiquement féminins, comme le congé maternité.

A la femme placée au-dessus des hommes, l'on ne pardonne guère. Rappelons-nous notre première conseillère fédérale

Les femmes élues agissent en tant qu'élus. Lorsque Jacqueline de Quattro parle de la mise en place de l'alerte enlèvement, elle le fait avec la fermeté d'un homme d'Etat, non en tant que femme. Et c'est ce qu'attend le peuple d'elles, lui qui, en refusant de manière cinglante l'imposition des quotas, a montré à quel point cette façon de pousser la femme à brûler les étapes de son cheminement politique était absurde. Absurde et pernicieuse, car les aides des hommes ne sont que rarement gratuites, elles impliquent d'inévitables revers. A la femme placée au-dessus des hommes, l'on ne pardonne guère. J'en veux pour illustration la manière peu élégante avec laquelle le monde politique et médiatique s'est affranchi de notre première conseillère fédérale. L'enquête et le recul obligent au constat que Mme Kopp a payé une maladresse bien plus chèrement que ce qu'aurait payé n'importe quel homme au pouvoir. Au-delà des belles paroles progressistes, cette réaction montrait que l'acceptation des femmes à des fonctions dirigeantes n'était pas encore ancrée dans les esprits. Les temps changent, les femmes sont aujourd'hui majoritaires dans l'organe politique suprême de notre pays. Mais les stratégies de bas étage qui ont laissé une candidate exceptionnelle aux portes du Palais fédéral il y a quelques mois laissent cependant songeur.

«Il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme», écrivait saint Paul dans son épître aux Galates. C'est à l'aune de ce principe révolutionnaire, jeune de 2000 ans, qu'il serait bon d'agir et de juger l'œuvre des hommes et des femmes qui remplissent des fonctions dirigeantes. Il est une porte ouverte à la femme qui désire se forger une place de choix dans la société publique de tradition chrétienne. Cette liberté, cette facilité, la femme musulmane ne la possède pas. Les débats sur l'interdiction des minarets ont mis en évidence un sujet qui pourrait rassembler les femmes de tout bord politique et de toute classe sociale, si nous parvenions à le traiter au-delà des idéologies: il faut s'assurer que cette porte soit ouverte pour toutes.

http://fabienne-despot.blogspot.com

Il est temps de désobéir aux assignations de genre

Stéphanie Pahud, linguiste à l'Université de Lausanne, critique le mythe d'une politique au féminin «plus humaine», qui ne fait que rabaisser les femmes élues

«Quand [la femme] se prétend capable d'édicter des lois, de commander des armées et de conduire des locomotives, elle est aussi ridicule que le serait le sexe fort s'il voulait porter des chignons, montrer ses épaules et allaiter des enfants.» Voilà ce qu'écrivait Alexandre Dumas fils en 1872, dans *L'Homme-Femme*, un essai destiné à démontrer la nécessité de châtier une femme adultère par la peine capitale.

Ce que le droit de vote a changé? Il est une des mesures qui a contribué à ce que les femmes ne soient plus «ridicules» lorsqu'elles sortent de la sphère domestique. Le droit de vote a permis aux femmes d'être reconnues comme des citoyennes et de pouvoir donner leur avis sur la chose publique. Il leur a également permis de devenir actrices de la scène politique. En 40 ans, les femmes sont ainsi passées en Suisse de l'obtention du droit de vote à l'obtention d'une représentation majoritaire au Conseil fédéral.

Ce que le droit de vote n'a pas changé? Il n'a pas suffisamment ébranlé les imaginaires pour évincer une vision différentialiste des sexes qui entrave une pleine réalisation de l'égalité. Alors que les femmes représentent plus de 50% de la population suisse, elles représentent moins d'un tiers des élus aux niveaux cantonal et communal. Si certaines hésitent encore à se lancer en politique, c'est parce qu'elles ont du mal à concilier vie familiale, vie professionnelle et responsabilités politiques; mais c'est surtout parce que la politique est encore considérée comme un domaine «masculin». La culture politique dominante, compétitive et belliqueuse, peut décourager les candidates qui n'ont pas été socialisées dans cette optique et qui jugent moins risqué de se lancer dans des activités en adéquation avec l'image qu'elles ont d'elles-mêmes.

Tout se passe comme si l'identité sexuelle donnait sens à l'identité politique. Il est temps que cela change

Le mythe d'une politique au féminin plus humaine et plus morale est l'autre frein majeur à un rapport égalitaire des hommes et des femmes à l'univers politique. L'arrivée des femmes passe pour une occasion d'instaurer une nouvelle pratique de la politique, évidemment bienvenue en période de crise de confiance. Les femmes sont censées être plus pragmatiques, moins ambitieuses, moins carriéristes, plus à l'écoute de leurs collègues et des citoyens. Si cette idée reçue semble être à l'avantage des femmes, elle dessert pourtant leur cause puisqu'elle aboutit à une répartition sexuée rigide des rôles dans l'espace politique. Les femmes seront plus volontiers assignées aux fonctions sociales et souvent tenues à l'écart des grands dossiers économiques et financiers. Ceci est d'autant plus dommageable que s'il existe bien des différences entre les pratiques politiques des hommes et celles des femmes, des études ont permis de prouver qu'elles proviennent uniquement de leur manque d'expérience. La différence s'estompe spontanément au bout de quelques années de pratique.

Si les femmes accèdent désormais au jeu politique, cette accession reste donc largement tributaire de leur identité sexuelle: tout se passe comme si cette dernière donnait sens à l'identité politique. Il est grand temps que cela change! S'il n'est nullement question de préconiser un monde «asexué», il est par contre urgent de désobéir aux assignations de genre et de cesser de faire de la distinction sexuelle un principe structurant de notre identité, privée et professionnelle. Ce n'est qu'en adoptant une vision asexuée de la politique qu'hommes et femmes pourront, à terme, bénéficier des mêmes opportunités et de la même autonomie.

TOUTE L'ACTUALITÉ DES DÉBATS
SUR INTERNET
www.letemps.ch/opinions

N'oubliez pas que vos mères ont dû se battre

Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat (Vaud), souhaite inciter les femmes à s'investir davantage en politique

Les femmes sont souvent les instigatrices du changement. Courageuses, engagées, solidaires, conscientes de leurs droits et de leurs devoirs, elles ne futent pas leurs responsabilités. Aujourd'hui, les femmes d'Egypte et de Tunisie n'hésitent pas à descendre dans la rue pour réclamer davantage de liberté, de démocratie et écrire ainsi une page d'histoire. C'était impensable hier.

Les Suissesses aussi ont dû faire preuve de détermination et de patience pour obtenir enfin en 1971 le droit de vote au niveau fédéral. Et si la Suisse, 40 ans plus tard, compte quatre femmes au Conseil fédéral, c'est grâce à l'engagement de femmes et d'hommes qui ont compris qu'une meilleure représentation des Suissesses à tous les niveaux ne relève pas de la promotion d'intérêts particuliers mais bien de l'intérêt général.

Le droit de vote a permis des avancées. Mais notre société reste injuste envers bien des femmes. Pensez à celles qui sont payées 20% de moins que leurs collègues masculins pour un travail égal, à celles qui doivent faire le douloureux choix entre vie familiale et carrière professionnelle ou celles pour lesquelles les portes des conseils d'administration restent résolument fermées. Et rien n'est jamais acquis. Certains parlent de renvoyer les femmes à la maison, en commençant par les enseignantes à temps partiel…

Ce n'est donc pas le moment de baisser les bras. Or aujourd'hui, une étude du politologue Georg Lutz qui a analysé les élections nationales depuis 1971, démontre que les jeunes femmes de 18 à 29 ans votent moins. Cette situation m'inquiète. Car les sujets qui sont au cœur des préoccupations de la population tels que l'éducation, la sécurité, l'emploi, l'environnement concernent directement les femmes. Elles ne peuvent pas rester à l'écart de ces enjeux.

Comment alors inciter les femmes, et les jeunes en particulier, à s'impliquer davantage dans les instances démocratiques afin qu'elles apportent leur contribution à la conduite des affaires publiques? Je saisis l'occasion de l'anniversaire des 40 ans du droit de vote des Suissesses pour lancer un appel en faveur de l'élaboration d'une charte entre toutes les femmes qui se portent candidates aux élections communales, fédérales et cantonales. Une charte qui permettrait non seulement de garder une certaine tenue aux débats, mais contribuerait à réconcilier les femmes avec la politique. Elle pourrait ainsi définir des principes déontologiques.

Georg Lutz démontre que les femmes de 18 à 29 ans votent moins. Cette situation m'inquiète

J'invite tous les partis politiques à réfléchir à cette proposition, et pourquoi pas à se réunir d'ici le 8 mars autour d'une table afin de concrétiser cette charte. Les Vaudoises pourraient par exemple en prendre l'initiative. Il ne s'agit en aucun cas d'asseptiser le débat politique.

Aux partis de prendre leurs responsabilités. Aux femmes aussi. Car la présence des femmes sur la scène politique n'est pas seulement une question d'égalité. C'est surtout une chance formidable de moderniser notre pays pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Vous et nous

Vous écrivez

Je suis un artiste et non un faussaire

John Baldessari, Venice, Californie

[L'affaire a fait du bruit dans le monde artistique (LT du 2.02.11): à la mi-décembre 2010, le tribunal de Milan a saisi plusieurs pièces de l'artiste John Baldessari, exposées à la Fondation Prada au motif qu'elles relèvent de la contrefaçon. L'artiste américain avait fait copier neuf exemplaires d'une statue de Giacometti puis les avait affublés d'accessoires. Alors que la procédure de justice se poursuit, le plasticien explique sa démarche, ndlr.]

«J'ai un immense respect pour Alberto Giacometti et je suis vraiment surpris que mon œuvre, «The Giacometti Variations», soit définie comme une contrefaçon. Je crois fermement – et je crois que tout artiste estime, y compris Giacometti – que l'Art vient de l'Art.

Il faut en outre considérer cette œuvre par rapport à l'ensemble du corpus de ma production. Je pense que ce n'est pas à l'artiste de déterminer ce qui est, ou devrait être, la signification de ses œuvres. Au cours de ma carrière, j'ai souvent cité ou utilisé des matériaux préexistants, en les plaçant dans un contexte complètement différent, pour voir ainsi quelle nouvelle signification ils prennent pour le public. Dans certains cas j'ai utilisé un registre plus ironique, dans d'autres cas un registre plus sérieux.

Dans le cas de «The Giacometti Variations», je suis parti des figures féminines typiques de Giacometti, et j'ai créé une sculpture conforme à ce style, que j'ai ensuite ironiquement transformée en super mannequins anorexiques, habillées d'impossibles vêtements et accessoires lors d'un défilé sans fin. Bien que je n'aime pas donner une définition de mon propre travail, il est assez évident que ce renversement ironique de signification, de mise en scène et de vêtements des figures existentialistes typiques de Giacometti est ce qu'on appelle communément une «parodie».

Nous rectifions

«Le Temps» du 4 février 2011 L'encadré sur la Tunisie de la double page infographique (pages 6-7) indiquait que Ben Ali avait pris le pouvoir en 1999. C'était en réalité 1987.

Vos lettres, de 1500 à 2000 signes au maximum, sont les bienvenues par courriel *(lecteurs@letemps.ch)*, par fax (022/799 59 67) ou par poste *(Le Temps*, courrier des lecteurs, case postale 2570, 1211 Genève 2). Nous nous réservons le droit de les sélectionner ou de les réduire. Vous pouvez aussi exprimer votre point de vue au café électronique du *Temps*, à l'adresse internet: *letemps.ch/contact*